

Vos questions / nos réponses

## aide cannabis

Par [Profil supprimé](#) Postée le 03/06/2012 16:42

Bonjour, le frère de mon copain fume du cannabis depuis quelques années. Mon copain voudrait aider son frère mais ne sait pas comment faire. Son frère a arrêté l'école, n'est plus motivé, et est parfois agressif. Il reconnaît en fumer régulièrement, il s'est mis à dealer lorsque ses parents ont arrêté de lui en acheter, parce qu'il n'avait plus d'argent. Ses parents ont alors accepté de lui acheter s'il arrêtait de dealer. Mon copain n'est pas d'accord mais il ne sait pas comment s'y opposer.

Malgré des tentatives de dialogue(soutien, inquiétudes...), son frère ne veut pas se faire aider, même s'il avoue être un peu perdu récemment. Ses parents ne savent plus quoi faire et ne se sentent pas de taille à tenir tête à leur fils qui ne leur parle presque plus. Mon copain, en plein dans ses examens ne sait plus quoi faire et stress énormément pour son frère.

On ne sait plus quoi faire, ni par où commencer. En espérant que vous pourriez nous donner un début de réponse, merci de votre écoute.

Comment faire pour

---

**Mise en ligne le 04/06/2012**

Bonjour,

Tout d'abord sachez que nous comprenons les difficultés de votre ami, de son frère et de leurs parents. Le frère de votre ami semble développer un mal-être profond ce qui explique son désintérêt à se motiver, son état parfois agressif et sa consommation régulière de cannabis. L'élément positif est qu'il n'est pas inconscient de son état mais que son "besoin" de consommer est tel que cela prend le dessus sur une éventuelle démarche pour se faire aider.

Votre ami désapprouve que ses parents achètent à son frère le cannabis, c'est normal. Cependant, c'est peut-être le seul moyen qu'ils ont trouvé pour « limiter les dégâts », mais ce n'est pas une solution. C'est dans cette logique que nous vous conseillons le soutien familial apporté par des professionnels à l'entourage d'une personne sujette à une dépendance de drogues. Les parents de votre ami, votre ami et même son frère s'il est d'accord, peuvent être pris en charge gratuitement et confidentiellement par des professionnels (médecins,

psychologues, psychiatres, etc..) qui vont tout mettre en œuvre pour aider l'entourage du concerné à aider ce dernier. Il s'agit d'une aide à aider. Ils pourront trouver l'aide en question dans le centre dont l'adresse suivra à la fin de cette réponse.

Vous pouvez aussi les inviter à nous joindre au 0800 23 13 13 (Ligne de Drogues Info Service tous les jours entre 8h00 et 2h00 du matin, gratuit et anonyme depuis un poste fixe) pour être soutenu, écouté et réorienté si besoin.

Bien cordialement.

---

## **Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :**

---

### **Consultation jeunes consommateurs à L'Agora Maison Des Adolescents**

5, avenue de Limoges  
Dans l'AGORA, au rez de chaussée  
**79000 NIORT**

**Tél : 05 49 28 41 55**

**Site web : [bit.ly/3Rbz1CS](https://bit.ly/3Rbz1CS)**

**Secrétariat :** du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h et jeudi 14h à 17h, fermé le 3ème jeudi du mois

**Consultat° jeunes consommateurs :** tous les mercredis après-midi, sur rendez-vous

**Voir la fiche détaillée**